

### **1. DISPOSITIONS PRELIMINAIRES :**

COLASSE SA est une entreprise liégeoise qui conçoit, fabrique et distribue des afficheurs et des appareils d'éclairage LED pour des applications domestiques, commerciales, industrielles et horticoles, ci-après "les Produits".

Sauf dérogation écrite et explicite, les présentes conditions générales de vente en ligne s'appliquent à tous les contrats conclus par la S.A. COLASSE, ayant son Siège Social et son Siège d'exploitation : Rue Puits Marie 79, 4100 Seraing, TVA : BE878.226.815, Ent ID: 0878226815, RPM: Liège, (Ci-après désignée par COLASSE), et toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat de Produits auprès d'un de nos établissements ou via un des sites internet de COLASSE (Lumipower) et ci-après dénommé « l'Acheteur ». Le terme Acheteur comprend à la fois l'Acheteur Professionnel (B2B) et l'Acheteur Non Professionnel (B2C) tels que définis ci-après

L'acceptation d'une commande par l'Acheteur emporte son acceptation pleine et entière des présentes conditions générales et renonciation à se prévaloir de ses propres conditions générales d'achat ou particulières mentionnées dans ses propres bons de commande, factures, lettres ou documents commerciaux même établis ultérieurement. COLASSE se réserve la possibilité de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'Acheteur

•Les contrats conclus avec COLASSE SA le sont en langue française.

### **2. Vente sur internet (Objet du site )**

- 2.1. Le Site Lumipower permet l'achat d'appareils d'éclairage LED principalement destinés à des applications domestiques, commerciales, industrielles et horticoles (ci-après les "Produits").
- 2.2. Les Acheteurs ou Visiteurs sont ci-après désignés conjointement par « les Utilisateurs ».
- 2.3. Les Acheteurs Professionnels, sont les Acheteurs qui référencent un numéro de TVA valide au moment de leur achat et qui achète nos Produits pour leur usage professionnel.
- 2.4. Les Acheteurs Non-Professionnels ou "Client Consommateur", sont les Acheteurs qui ne référencent pas de numéro de TVA valide au moment de leur achat et qui achète nos Produits pour leurs besoins personnels.
- 2.5. Les Acheteurs Professionnels et Non professionnels sont désignés ci-après conjointement par "Acheteur".
- 2.6. Le site est d'accès libre et gratuit à tout Utilisateur.

### **3. Caractéristiques des produits**

- 3.1. Les produits et services offerts sont ceux qui figurent dans le catalogue ou publié sur le site de COLASSE (Lumipower).
- 3.2. Ces produits et services sont offerts dans la limite des stocks disponibles. Chaque produit est accompagné d'un descriptif.
- 3.3. Les photos du catalogue sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le produit offert. Toutes les informations indiquées sur notre site sont données à titre indicatif, et sont susceptibles d'évoluer. COLASSE ne pourra être tenu responsable des oublis, des inexactitudes et des carences dans la mise à jour, qu'elles soient de son fait ou du fait des tiers partenaires qui lui fournissent ces informations. Par ailleurs, les renseignements figurant sur le site ne sont pas exhaustifs. Ils sont donnés sous réserve de modifications ayant été apportées depuis leur mise en ligne.
- 3.4. Les dimensions, prix, caractéristiques, performances, photographies, couleurs, et autres données relatives aux Produits figurant sur notre Site ou annonces publicitaires ont le caractère d'indications approximatives.
- 3.5. COLASSE ne pourra être tenu responsable de toutes différences minimales n'affectant pas les caractéristiques essentielles des produits.

### **4. Offre et commande**

- 4.1. Aucune commande orale de l'Acheteur ne sera prise en considération par COLASSE si elle n'est pas confirmée par un bon de commande écrit.
- 4.2. Le contrat est réputé parfait lorsque, après réception d'une commande, COLASSE a expédié une acceptation écrite, dans le délai éventuellement fixé par l'Acheteur. Sauf convention contraire entre les Parties, votre commande sera traitée uniquement après réception du montant total de la commande.
- 4.3. Dans le cas où COLASSE a précisé dans son offre un délai pour l'acceptation de celle-ci, le contrat est réputé parfait lorsque l'Acheteur a expédié une acceptation écrite avant l'expiration du délai et pour autant que cette acceptation parvienne à COLASSE au plus tard une semaine après l'expiration du délai.
- 4.4. Une fois qu'une commande aura été confirmée par écrit par COLASSE, aucune annulation ou modification par l'Acheteur ne sera prise en considération.
- 4.5. Sauf stipulation contraire expresse dans l'offre de COLASSE, toute offre faite par COLASSE n'est valable que pour une durée maximale de trente (30) jours calendrier.
- 4.6. COLASSE se réserve également le droit de ne pas accepter une commande d'un Acheteur avec lequel elle est en litige pour une commande antérieure, ou si COLASSE estime raisonnablement que l'Acheteur a enfreint les présentes Conditions Générales ou qu'il s'est engagé dans une activité frauduleuse, ou pour tout autre motif légitime.
- 4.7. Toute commande n'est traitée, en principe, qu'après la réception du paiement du prix de la totalité de la commande par l'Acheteur.

## 5. Prix et modalités de paiement

- 5.1. Les prix sont libellés en euro, hors droits de douane, impôts ou taxes ceux-ci devant être réglés en sus par l'Acheteur.
- 5.2. Sauf stipulation contraire dans les conditions particulières de COLASSE ;
  - a) les prix ne visent que la fourniture des Produits décrits dans les conditions particulières, à l'exclusion de toutes autres prestations et ne comprennent pas les frais de préparation de la commande, de transport et de livraison qui seront facturés en sus du prix de vente des Produits.
  - b) les prix de vente sur internet comprennent les frais de préparation de la commande à l'exception des frais de transport qui seront indiqués séparément au moment de la finalisation de votre commande;
  - c) les prix indiqués dans les listes de prix et catalogues s'entendent « marchandise non emballée » sans frais d'emballage ;
  - d) les prix figurant dans les propositions fermes et les conditions particulières comprennent les emballages ou les moyens de protection nécessaires pour éviter des détériorations dans les conditions normales de transport pour la destination énoncée au contrat.

COLASSE se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, sans préavis, étant entendu que le prix annoncé lors de la commande par l'Acheteur ne fera l'objet d'aucune modification.

- 5.3. Pour la vente par internet, nous acceptons les moyens de paiement suivants:

➤ Paypal ou virement bancaire.

La solution Paypal permet de réaliser des paiements en ligne sécurisés simplement en communiquant une adresse email préalablement enregistrée sur le site de Paypal. A aucun moment nous n'aurons connaissance de vos coordonnées bancaires. Celles-ci sont conservées sur les serveurs sécurisés de Paypal. Ce sont les conditions générales d'utilisation de Paypal qui s'appliquent à ce mode de paiement.

- 5.4. Le montant total à régler pour la commande est indiqué à l'Acheteur sur la page récapitulative avant la commande définitive des produits de son panier. Il appartient à l'Acheteur de vérifier l'exactitude de sa commande et le prix total de celle-ci.
- 5.5. En dehors des ventes par Internet et sauf stipulation contraire expresse ou résultant d'une pratique établie entre les parties à l'occasion d'accords antérieurs, le paiement du prix de la totalité de la commande par l'Acheteur sera opéré de manière différée dans les 15 jours calendrier suivant la date de facturation. Les sommes dues seront, sauf stipulation contraire, virées par télétransmission sur le compte en banque de COLASSE en Belgique et l'Acheteur sera réputé avoir exécuté son obligation de paiement lorsque ces sommes auront été reçues par la banque de COLASSE, en fonds immédiatement disponibles.
- 5.6. Le paiement doit mentionner clairement les références indiquées sur la facture.
- 5.7. En cas de défaut de paiement d'une facture à l'échéance, le paiement de la totalité des factures émises par COLASSE à l'Acheteur deviendra immédiatement exigible. COLASSE se réserve également le droit dans ce cas de suspendre la livraison des commandes en cours (même déjà partiellement exécutées) ou subséquentes jusqu'à complet paiement. COLASSE pourra à tout moment exiger que le paiement du prix et des frais de livraison soit effectué préalablement à la livraison et à l'installation des Produits. Toute compensation ne s'opérera qu'avec l'accord explicite et par écrit de COLASSE ou après décision judiciaire définitive.
- 5.8. Une fois le délai de paiement expiré, l'Acheteur est automatiquement et sans mise en demeure redevable d'intérêts de retard au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération principale de refinancement la plus récente et majoré de huit point de pourcentage calculé de jour en jour. Toute facture impayée à l'échéance sera, en outre, majorée de plein droit et sans mise en demeure, d'une indemnité forfaitaire de dix pour cent (10%) du montant total de la facture à titre de dommages et intérêts, avec un minimum de cents euros (EUR 100,-), sans préjudice des autres dédommagements que COLASSE serait en droit de réclamer. Par ailleurs, l'Acheteur sera tenu de rembourser à COLASSE les frais d'avocats ou de huissiers ainsi que toutes autres dépenses qui auront été nécessaires en vue de la récupération des créances (frais d'agences de recouvrement de dettes, frais administratifs, etc.). Tout rappel de facture pourra être facturé 50 euros au titre de frais administratif.
- 5.9. En cas de diminution ou de risque de diminution de la solvabilité de l'Acheteur ou de modification dans sa situation juridique ou financière, COLASSE se réserve la faculté de résilier les contrats en cours ou d'exiger des garanties. Il en va de même lorsque des événements politiques, difficultés économiques, mesures législatives ou administratives empêchent ou retardent directement ou indirectement les transferts des fonds.
- 5.10. Toute réclamation relative aux montants facturés doit être adressée par écrit à COLASSE dans les quinze (15) jours calendrier suivant la date de la facture, faute de quoi la facture sera considérée comme ayant été irrévocablement et totalement acceptée.
- 5.11. L'Acheteur accepte expressément de recevoir les factures sous format électronique par e-mail.

## 6. TVA

### 6.1. Pour une commande passée en Belgique et dans l'UE (Union Européenne)

- 6.1.1. La TVA est due pour tous les Acheteurs assujettis ayant leur siège social en Belgique.
- 6.1.2. La facturation des Produits se fera hors TVA pour un Acheteur assujetti à la TVA dans un autre état membre de l'Union européenne que la Belgique pour autant qu'il communique un numéro de TVA intracommunautaire valide et que les produits soient expédiés en dehors de la Belgique. Il appartiendra toutefois à l'Acheteur de déclarer cette importation, de façon à respecter la réglementation fiscale de son pays d'établissement. L'Acheteur est responsable du paiement de toute taxe locale sur les Produits achetés.
- 6.1.3. COLASSE imputera 21% de TVA au compte de l'Acheteur établi dans l'Union Européenne sans numéro TVA valide ou dans le cas où COLASSE n'aurait pas obtenu la preuve de l'expédition des Produits hors de son territoire.

### 6.2. Pour une commande facturée et livrée hors U.E.

- 6.2.1. Les commandes facturées et livrées hors de l'Union Européenne seront facturées hors TVA pour les clients professionnels.
- 6.2.2. En cas de commande vers un pays hors Union Européenne, l'Acheteur est l'importateur du ou des produits/services.
- 6.2.3. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'Etat sont susceptibles d'être exigibles selon la zone géographique choisie par l'Acheteur. Ces droits et montants ne relèvent pas du ressort de COLASSE. Ils seront à la charge de l'Acheteur et relèvent de son entière responsabilité tant en termes de déclarations que de paiements aux autorités et organismes compétents de son pays. COLASSE conseille à ses clients de se renseigner sur ces aspects auprès des autorités locales.

## 7. Ouverture d'un compte (Vente par internet)

L'achat d'un Produit sur notre site implique l'ouverture d'un compte. Pour ouvrir un compte, il vous suffit de mentionner une adresse email valide et de référencer un mot de passe.

## 8. Comment passer une commande? (Vente par internet)

- 8.1. Qualité d'acheteur: Les Acheteurs seront les Acheteurs Professionnels ou les Acheteurs Consommateurs tels que définis ci-avant. L'Acheteur devra être âgé d'au moins 18 ans et avoir la capacité juridique. Dans le cas où il ne satisfait pas à l'âge légal requis, il devra être titulaire d'une autorisation parentale lui permettant d'effectuer une commande sur notre Site. L'Acheteur s'engage par ailleurs à transmettre à COLASSE via son Site internet, des informations à caractère personnel complètes et exactes nécessaires à la livraison des Produits et à la facturation. Ces informations seront traitées conformément à notre politique Vie Privée que vous trouverez sur notre Site.
- 8.2. COLASSE se réserve le droit de demander à l'Acheteur toute information complémentaire ou justification relative à son âge. En cas de communication d'informations erronées, COLASSE ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité de livrer les Produits.
- 8.3. Processus d'achat: Si vous souhaitez acheter un ou plusieurs produit(s) figurant sur notre Site Internet, vous pouvez directement consulter les produits sur notre site et devez sélectionner chaque produit que vous souhaitez acheter et l'ajouter à votre panier ou le retirer à tout moment. Lorsque vous avez sélectionné tous les produits que vous voulez acheter, vous pouvez confirmer le contenu de votre panier et passer la commande. Au préalable, il faudra compléter les données de facturation, de livraison et nous communiquer une adresse, votre nom, prénom, raison social (le cas échéant) de votre société, un numéro de téléphone, une adresse e-mail et, le cas échéant, un numéro de TVA valide.
- 8.4. Dès l'instant où votre panier est validé, vous serez redirigé vers une page qui reprend les détails de votre commande, le prix, la TVA et les frais de livraison. Vous choisirez ensuite les options de livraison éventuelles ainsi que les méthodes de paiement qui vous conviennent le mieux.
- 8.5. A la fin de cette page récapitulative, se trouve un bouton d'achat où il sera précisé "Achat avec obligation de paiement". Vous devez cliquer sur ce bouton pour confirmer et passer votre commande après avoir préalablement coché les cases suivantes: 1) j'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente 2) j'ai lu et j'accepte les conditions relatives à la protection des données à caractère personnel. Après avoir passé votre commande, nous vous adresserons un message de confirmation qui reprendra les données de votre commande. Vous recevrez également un message lorsque votre commande sera expédiée. Vous pourrez visualiser l'historique de vos commandes sur votre compte. Les stocks disponibles sont vérifiés au moment de la finalisation de votre commande.
- 8.6. Vous acceptez d'obtenir les factures de vos achats par voie électronique. Les factures électroniques seront adressées à votre adresse e-mail référencée lors de votre achat.
- 8.7. COLASSE sera en droit de refuser toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

## 9. Transport et Fret - Risques

- 9.1. Sauf stipulation contraire explicite dans les conditions particulières de COLASSE, la livraison se fait CPT (Port payé jusqu'à l'adresse de l'Acheteur) Incoterms CCI 2020 ou l'incoterms CCI le plus récent en vigueur au moment de la passation de la commande. Les risques passent de COLASSE à l'Acheteur dès la remise des produits au Transporteur de COLASSE.
- 9.2. Sauf indication contraire dans les conditions particulières, COLASSE assume l'entière responsabilité d'arrêter les conditions du transport pour l'expédition et la délivrance des Produits conformément aux conditions du Contrat.
- 9.3. L'Acheteur doit expressément signaler toutes difficultés d'accès que le transporteur pourrait rencontrer et mesurer les passages d'accès du lieu de livraison. Tous les frais supplémentaires liés à la location d'élévateurs seront à la charge de l'Acheteur et facturés par le transporteur en sus du prix de vente et des frais de livraison mentionnés dans les conditions particulières.
- 9.4. **Territoires (Vente par internet)**  
Nous livrons en principe sur l'ensemble de l'Union Européenne. Pour une livraison hors Union Européenne, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec nous au préalable.

## 10. Délais de livraison

- 10.1. Sauf garantie expresse donnée dans les conditions particulières de COLASSE, les délais de livraison mentionnés dans lesdites conditions particulières ne sont pas des délais de rigueur. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif.
- 10.2. Aucun retard de livraison ne peut donner lieu à la résiliation par l'acheteur du contrat de vente ou au paiement de dommages et intérêts par COLASSE.

## 11. Disponibilité

- 11.1. Nos offres de produits et de prix sont valables dans la limite des stocks disponibles. Dans l'éventualité d'une indisponibilité de produits après passation de votre commande, nous vous en informerons par email ou par téléphone dans les meilleurs délais, en vous indiquant la date de disponibilité des produits ou en vous proposant d'annuler votre commande.
- 11.2. COLASSE a le droit de refuser de vendre ses produits en fonction de l'indisponibilité ou de l'insuffisance de ses stocks, ou pour tout autre motif légitime, et conserve le droit d'effectuer des livraisons partielles.
- 11.3. COLASSE n'encourt aucune responsabilité en cas de rupture de stock ou d'indisponibilité des produits.

## 12. Réserve de Propriété

- 12.1. Les produits commandés demeurent la propriété de COLASSE jusqu'au complet encaissement du prix par COLASSE.
- 12.2. A défaut de paiement au terme convenu, la restitution des Produits pourra être exigée de plein droit et sans formalité préalable. L'Acheteur s'engage jusqu'au paiement complet du prix à individualiser les Produits vendus et à ce qu'ils restent parfaitement identifiables par COLASSE. En cas de saisies ou autres interventions de tiers sur les Produits réservés, l'Acheteur en informera immédiatement COLASSE par écrit. L'Acheteur remboursera, le cas échéant, à COLASSE les frais occasionnés par COLASSE pour faire valoir ses droits, notamment les frais judiciaires et extrajudiciaires.
- 12.3. L'Acheteur supporte tous les risques que peuvent subir ou occasionner les Produits dès leur livraison conformément à l'Incoterms de la Vente et prend toutes dispositions pour préserver le droit de propriété de COLASSE. Il s'engage dès la conclusion du Contrat de Vente, à souscrire les polices d'assurances nécessaires.
- 12.4. Les paiements partiels éventuels intervenus restent acquis à titre de réparation du préjudice né de l'inexécution du Contrat de Vente et notamment celui résultant de la disparition ou de la dégradation des Produits, sans préjudice du droit pour COLASSE, de réclamer d'autres dommages et intérêts pour la réparation intégrale du préjudice subi.

## 13. Licence d'importation Permis, Autorisations et Autres prescriptions légales

Il incombe à l'Acheteur d'obtenir toute licence éventuellement exigée pour l'importation des Produits aux termes du Contrat. L'Acheteur s'engage à consulter les lois applicables sur son territoire relatives aux restrictions ou limites éventuelles applicables aux Produits

## 14. Droit légal de rétractation de 14 jours et exceptions (Vente par internet - Acheteur B2C)

- 14.1. A moins que l'une des exceptions listées ci-dessous ne soit applicable, vous pouvez vous rétracter de votre commande (Acheteur B2C) sans donner de motif dans un délai de 14 jours courant à compter de la date à laquelle vous-même, ou un tiers désigné par vous (autre que le transporteur), a pris physiquement possession des Produits achetés (ou du dernier bien, lot ou pièce si le contrat porte sur la livraison de plusieurs biens ou plusieurs lots livrés séparément).
- 14.2. Ce droit de rétractation s'applique uniquement aux Produits achetés sur notre site, non utilisés et non installés.
- 14.3. Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez nous notifier par e-mail ou courrier, votre décision de vous rétracter de votre commande. Vous pouvez soumettre votre demande en ligne conformément aux présentes instructions et formulaire que nous mettons à votre disposition (utilisez ce formulaire) ou simplement par courrier.
- 14.4. Pour respecter la date limite de rétractation, il vous suffit d'envoyer votre demande de rétractation avant que le délai de 14 jours n'expire et de renvoyer votre produit.  
COLASSE S.A. Rue Puits Marie 79, 4100 Seraing, Belgique  
adresse email: info@colasse.be
- 14.5. Les Acheteurs Professionnels ne disposent pas du droit de rétractation.

## 15. Effets de la rétractation

- 15.1. Nous vous rembourserons tous les paiements que nous avons reçus de votre part, y compris les frais de livraison standards (c'est-à-dire correspondant à la livraison la moins onéreuse que nous proposons) au plus tard 14 jours à compter de la réception du Produit retourné. Les frais de livraison ne seront remboursés que si l'ensemble de votre commande fait l'objet d'une rétractation. En cas de retour d'une partie de votre commande, seul le prix des Produits retournés sera remboursé. Les frais de renvoi sont à votre charge.
- 15.2. Nous utiliserons le même moyen de paiement que celui que vous avez utilisé lors de votre commande initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent. En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais supplémentaires pour vous. Toutefois, nous pouvons différer le remboursement jusqu'à ce que nous ayons reçu le(s) produit(s).
- 15.3. Le renvoi du ou des Produit(s) devra être effectué par l'Acheteur dans les quatorze (14) jours suivant la communication de sa décision de se rétracter de sa commande. L'Acheteur choisira le transporteur de son choix adapté aux produits commandés.
- 15.4. Le(s) Produit(s) devra(vent) impérativement être renvoyé(s) dans leur(s) condition(s) et emballage d'origine.
- 15.5. Tout dommage au Produit retourné résultant d'une manipulation de l'Acheteur entraînera le non-remboursement des Produits.
- 15.6. Vous devez prendre à votre charge les frais directs de renvoi du (des) produit(s). Vous serez responsable de la dépréciation de la valeur du(s) produit(s) résultant de manipulations (autres que celles nécessaires pour établir la nature et les caractéristiques de ce(s) produit(s)).
- 15.7. Les risques liés au retour d'un(des) Produit(s) sont à la charge exclusive de l'Acheteur.

## 16. Garantie légale de conformité (Acheteur "Non Professionnel - B2C")

- 16.1. COLASSE garantit que les Produits, y compris leur emballage et leur conditionnement, sont conformes aux spécifications contractuelles et aux normes officielles annoncées sur le Site ou sur la documentation, qu'ils conviennent aux usages expressément indiqués dans le Contrat, que ces Produits sont de bonne qualité, exempts de vices et de défauts touchant les matières premières et la fabrication lors d'un usage normal.
- 16.2. En tant qu'Acheteur Non professionnel de nos Produits (Acheteur B2C), vous bénéficiez de la garantie sur les biens de consommation prévue par la Directive Européenne 1999/44 (transposée en Belgique par la loi du 1er septembre 2004 relative à la protection des consommateurs en cas de vente de biens de consommation), également connue sous le nom de "garantie de conformité", qui protège les consommateurs lorsque les produits qu'ils achètent comportent un défaut de conformité ainsi que de la garantie contre les vices cachés (défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus) du produit et dans le respect des conditions fixées par la loi.
- 16.3. Le défaut de conformité se rencontre lorsqu'il ne correspond pas à la description donnée sur notre Site ou s'il n'est pas propre aux usages auxquels servent habituellement les biens du même type.
- 16.4. Quelles sont les conditions pour en bénéficier ? La garantie légale de conformité bénéficie à tous les consommateurs résidant dans l'Union Européenne et ces derniers peuvent en bénéficier si le vendeur professionnel leur fournit un produit comportant un défaut de conformité.
- 16.5. Quels sont vos droits ?  
Si le produit que vous avez acheté sur notre Site comporte un défaut couvert par la garantie de conformité, vous avez le droit d'obtenir, sans frais, un remplacement du produit par nos soins. Vous avez également le droit d'obtenir une réduction du prix ou la résolution du contrat dans les cas suivants:

- (a) le remplacement du produit n'est pas possible  
(b) le remplacement ne peut être mis en œuvre dans un délai raisonnable; ou  
(c) le remplacement ne peut être mis en œuvre sans inconvénient majeur pour le consommateur.
- 16.6. Veuillez noter qu'un défaut mineur pour lequel le remplacement n'est pas possible ou excessivement cher ne donne pas droit à la résolution du contrat.
- 16.7. Vous bénéficiez d'une garantie légale pendant deux ans suivant la livraison du Produit commandé. Il vous faudra donc prouver la preuve d'achat de votre produit pour pouvoir en bénéficier. Par ailleurs, vous serez tenu de nous notifier le défaut de conformité dans les meilleurs délais à dater de la constatation du défaut de conformité.
- 16.8. Sont exclus de la garantie :
- les atteintes au Produit résultant de son usure normale eu égard à sa nature, sa fonction, sa composition;
  - les Produits qui n'auront pas été utilisés conformément aux recommandations d'usages ou qui auraient été utilisés de manière trop intensive ;
  - tous défauts du Produit pouvant résulter d'un(e) mauvais(e) stockage, conservation, ou d'un défaut d'entretien, non-respect des prescriptions de maintenance et d'entretien, de détériorations causées par des objets extérieurs, d'événements extérieurs tels qu'accidents, chocs, incendies, exposition au soleil, intempéries, actes de vandalisme, dégâts des eaux, lumières naturelles ou artificielles (en cas de décoloration).
- 16.9. Sauf stipulation contraire, aucune action en non-conformité ne pourra être engagée par l'Acheteur, par voie judiciaire ou arbitrale, plus de 24 mois après l'arrivée des Produits à destination. Par ailleurs, toute action résultant de vices cachés ne pourra être intentée qu'à la condition d'une notification de ces vices à COLASSE dans un délai de 20 jours après la découverte du vice.

### **17. Garantie de conformité (Acheteur "Professionnel")**

- 17.1. COLASSE garantit que les Produits, y compris leur emballage et leur conditionnement, sont conformes aux spécifications contractuelles et aux normes officielles annoncées sur le Site ou sur la documentation, qu'ils conviennent aux usages expressément indiqués dans le Contrat, que ces Produits sont de bonne qualité, exempts de vices et de défauts touchant les matières premières et la fabrication lors d'un usage normal.
- 17.2. COLASSE ne reconnaît aucune autre garantie expresse ou implicite sur les Produits vendus, y compris, mais sans limitation, les garanties de résultats, de performances, l'adéquation du produit à un usage particulier ou à une loi particulière ou la non violation de droits de propriété intellectuelle.
- 17.3. En cas de livraison des Produits sans installation, l'Acheteur doit examiner les Produits ou faire procéder à leur examen par un de ses représentants, dans les 7 jours après l'arrivée des Produits à destination.
- 17.4. L'Acheteur notifiera à COLASSE, par écrit, tout défaut de conformité dans les 7 jours suivant la date à laquelle il aura découvert ou aurait dû découvrir le défaut de conformité avec suffisamment de détails. Dans tous les cas, l'Acheteur ne pourra réclamer aucune réparation pour défaut de conformité si il ne l'a pas notifiée à COLASSE dans les 12 mois suivant la date d'arrivée des Produits à destination.
- 17.5. En cas d'avarie ou de manquant, l'Acheteur doit par ailleurs prendre toutes dispositions pour sauvegarder les droits des parties envers le transporteur et l'assureur, notamment en formulant dans les délais prescrits et avec toute la précision requise les réclamations ou réserves envers le transporteur maritime et/ou autre, conformément aux réglementations régissant le transport en cause.
- 17.6. Au cas où il existerait entre les Produits livrés et ceux convenus des différences mineures et habituelles au regard du marché concerné ou au regard des relations d'affaires entre les parties, les Produits seront considérés comme conformes. Dans le cas où le défaut est tel qu'il risque de provoquer un dommage, l'Acheteur doit en informer immédiatement COLASSE par écrit et cesser toute utilisation du Produit. L'Acheteur doit prendre les mesures raisonnables afin de minimiser le dommage et devra à cet égard agir conformément aux instructions de COLASSE.
- 17.7. Lorsque les Produits ou l'installation des Produits, en cas d'installation par COLASSE, ne seront pas conformes et que l'Acheteur, ayant notifié à COLASSE le défaut de conformité, conformément à l'article 17.5., COLASSE pourra, selon son choix:
- a) soit réparer les Produits à l'endroit où les Produits se trouvent, à moins que COLASSE ne juge plus approprié que les Produits lui soient envoyés à une destination qu'il aura spécifiée, sans aucun frais supplémentaire à la charge de l'Acheteur.
  - b) soit remplacer les Produits par des Produits conformes, sans aucun frais supplémentaires à la charge de l'Acheteur;
- Si l'Acheteur a procédé à la notification mentionnée à la clause 17.5. et qu'aucun défaut dont COLASSE est responsable n'a été identifié, COLASSE aura droit à une indemnisation pour les coûts qu'il aura supporté en conséquence de cette notification.
- Tout retour de Produits nécessite l'accord préalable de COLASSE via email : [info@COLASSE.be](mailto:info@COLASSE.be) A défaut d'accord de retour, les Produits vous seront retournés, à vos frais, risques et périls, tous frais de transport, de stockage, de manutention étant à votre charge.
- L'Acheteur dispose après l'obtention de l'accord de retour d'un délai de quatorze jours francs pour effectuer le retour des produits défectueux ou non conformes chez COLASSE.
- 17.8. Les réparations prévues à l'article 17.8 excluront toute autre réparation au titre de la non-conformité y compris pertes de production, pertes de bénéfice et tout autre dommage indirect.

Sont exclus de la garantie :

- les atteintes au Produit résultant de son usure normale eu égard à sa nature, sa fonction, sa composition;
- les Produits qui n'auront pas été utilisés conformément aux recommandations d'usages ou qui auraient été utilisés de manière trop intensive ;
- tous défauts du Produit pouvant résulter d'un(e) mauvais(e) stockage, conservation, ou d'un défaut d'entretien, non-respect des prescriptions de maintenance et d'entretien, de détériorations causées par des objets extérieurs, d'événements extérieurs tels qu'accidents, chocs, incendies, exposition au soleil, intempéries, actes de vandalisme, dégâts des eaux, lumières naturelles ou artificielles (en cas de décoloration).

### **18. Limitation de responsabilité**

- 18.1. A l'exception des livraisons en Belgique, nous déclinons toute responsabilité dans l'hypothèse où le Produit livré ne respecterait pas la législation du pays de livraison.
- 18.2. Notre responsabilité ne pourra pas être retenue en cas de retard ou de manquement à nos obligations contractuelles si le retard ou manquement est dû à une cause en dehors de notre contrôle : cas fortuit ou cas de force majeure tel que défini par la loi applicable ou en cas de rupture de stock chez un de nos fournisseur. En outre, il est rappelé que notre responsabilité ne sera pas engagée en cas de différences mineures entre les photos de présentation des articles et les textes affichés sur notre Site et les produits livrés.
- 18.3. Dans toute la mesure autorisée par la loi, COLASSE n'est responsable d'aucun dommage indirects, ou accident aux personnes, dommage aux biens, perte de profits, manques à gagner ou tout autre dommage direct ou indirect résultant d'une négligence de l'Acheteur dans le cadre de l'entreposage

ou de l'utilisation des Produits.

En tout état de cause, si la responsabilité de COLASSE devait être retenue, pour quelque cause que ce soit et pour tout dommage, direct ou indirect, quel que soit le fondement juridique invoqué, qu'il soit contractuel, délictuel ou autre, elle sera limitée au montant du prix payé pour les Produits faisant l'objet de la plainte ou au remplacement de ces Produits.

- 18.4. Sauf disposition contraire et dans la mesure maximale autorisée par la loi, ce Site et l'ensemble de son contenu et les informations qui s'y trouvent ou qui s'y rapportent sont fournis "en l'état" sans garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite.
- 18.5. Sauf stipulation contraire, aucune action en non-conformité ne pourra être engagée par l'Acheteur, par voie judiciaire ou arbitrale, plus de 25 mois après l'installation des Produits par COLASSE ou la réception des Produits par l'Acheteur Non professionnel et plus de 12 mois après la réception des Produits par l'Acheteur Professionnel. Par ailleurs, toute action résultant de vices cachés ne pourra être intentée plus de 20 jours après la découverte du vice. Il est expressément convenu qu'après l'expiration du délai précité, l'Acheteur ne pourra invoquer la non-conformité des Produits ni opposer celle-ci en demande reconventionnelle pour se défendre à l'occasion d'une action intentée contre lui par COLASSE pour inexécution du contrat.

## 19. Emballage et conditionnement

Tous les Produits commandés seront emballés d'une manière adéquate pour le transport et l'entreposage conformément aux pratiques commerciales habituelles de COLASSE.

## 20. Droits de propriété intellectuelle

- 20.1. L'Acheteur reconnaît que COLASSE reste le propriétaire exclusif ou licencié des droits de propriété intellectuelle sur les Produits comprenant notamment les droits d'auteurs, les droits sur les dessins et modèles et les droits de marque ainsi que sur l'ensemble de son savoir-faire. En particulier, la commande par l'Acheteur de Produits, son exécution et la livraison desdits Produits commandés n'emporte aucune cession, transfert ou licence des droits de propriété intellectuelle ou du savoir-faire de COLASSE à l'Acheteur à l'exception d'une licence d'utilisation, non-transférable, non-sous-licenciable, non-exclusive et limitée pour l'usage personnel de l'Acheteur des Produits ou pour son usage professionnel (B2B).
- 20.2. COLASSE® est une marque enregistrée appartenant à COLASSE S.A..
- 20.3. Licence sur Logiciel COLASSE: Dans le cas où les Produits COLASSE incorpore un logiciel de contrôle, l'Acheteur bénéficie d'un droit personnel, non-transférable et non-exclusif pour installer, exécuter et utiliser le Logiciel sous Licence en vue de son utilisation pour ses besoins propres ou professionnel, selon le cas, en rapport avec les Produits COLASSE vendus.  
Le logiciel COLASSE est pris en charge uniquement par le matériel possédant la configuration requise spécifiée par COLASSE dans tout manuel ou recommandation. Vous acceptez de ne pas retirer, dissimuler ou altérer un quelconque avis de propriété (y compris les avis sur les marques et sur les droits d'auteur) susceptible d'être apposé sur ou contenu dans le logiciel COLASSE. Vous n'avez pas l'autorisation de rendre le logiciel COLASSE disponible sur un réseau où il pourrait être exécuté ou utilisé par d'autres utilisateurs. Sauf autorisation expresse et préalable de COLASSE, vous ne pouvez pas vendre le logiciel COLASSE, le louer, le louer en crédit-bail, le prêter, le redistribuer, ni en concéder des licences. Vous n'êtes pas autorisé à copier le logiciel COLASSE, les services fournis par le logiciel COLASSE ou toute partie de ces derniers (sauf et exclusivement dans les limites permises par la présente Licence ou les Règles d'utilisation qui pourraient vous concerner), ni à les décompiler, à procéder à leur ingénierie inverse, à les désassembler, à tenter d'en dériver le code source, à les déchiffrer, à les modifier ou à créer des produits dérivés (sauf si de telles restrictions sont autorisées par la loi ou par les termes et conditions applicables à l'utilisation de composants libres de droits qui peuvent être fournis avec le logiciel COLASSE). Vous vous engagez en outre à ne pas permettre à des tiers d'effectuer de telles opérations .

## 21. Installation des Produits sur Site

- 21.1. Dans le cas d'une commande avec installation des Produits sur le Site (Chantier) de l'Acheteur par COLASSE, le transfert des risques se fait à dater de la notification de fin des travaux.
- 21.2. L'Acheteur mettra à disposition des représentants de COLASSE sur le Chantier un local d'accès facile approprié au stockage des Produits et fournitures. L'Acheteur mettra gratuitement à disposition de COLASSE et sous sa responsabilité le courant électrique nécessaire pour l'installation des Produits.
- 21.3. L'Acheteur devra prendre toutes les précautions d'usage pour assurer la sûreté et la sécurité de :
  - i) tous les employés ou représentants de COLASSE sur le Site et toute autre personne qui pourrait être concernée ;
  - ii) tous les matériaux, équipements et réalisations relatifs au projet, qui seraient soit entreposés sur le Site ou qui seraient sous la responsabilité ou le gardiennage de l'Acheteur ou de l'un de ses employés ou sous-traitants, et ;
  - iii) de toute autre propriété de COLASSE située sur le site du Projet ou qui lui serait adjacente.
- 21.4. L'Acheteur devra se conformer à toutes les lois et règlements applicables en ce qui concerne la sûreté et la sécurité des personnes et des biens et de leur protection de tout dommage. Il s'engage dès la conclusion du Contrat de Vente, à souscrire à toutes les polices d'assurances nécessaires à cette fin.
- 21.5. L'Acheteur devra ériger et maintenir, tel que requis par l'état et la progression des travaux, toutes les formes de sécurisation et de protection, y compris panneaux de signalisation, à l'attention des personnes présentes sur le site du Projet.
- 21.6. L'Acheteur devra promptement remédier à tout dommage ou perte causés à la propriété tel que défini ci-dessus ; causés directement ou indirectement par l'Acheteur ou par l'un de ses employés, agents ou sous-traitant suite à des actes ou omissions tels que définies ci-dessus, à l'exception de dommages ou perte attribuables à des actes ou omissions de COLASSE ou de toute personne directement employée par COLASSE ou par une personne dont COLASSE serait responsable, et qui ne relèverait pas d'une négligence ou d'une omission de l'Acheteur.
- 21.7. L'Acheteur devra, au commencement des travaux, désigner une personne responsable des mesures de sûreté et de sécurité sur le site du projet.

## 22. Réception des travaux

- 22.1. Nos travaux d'installation ne feront l'objet que d'une seule réception, laquelle peut être tacite (et notamment se manifester par l'occupation, l'utilisation, le paiement, le défaut de réaction à la demande de réception ou de protestation en temps utiles).
- 22.2. La conformité des travaux avec les spécifications tels que définies dans les Conditions particulières sera évaluée lors d'une inspection conjointe conduite par l'Acheteur, ou son représentant, et le représentant de COLASSE dans les 24 heures à dater de la notification de fin des travaux par COLASSE ou concomitamment. Si la notification se fait la veille d'un jour férié ou d'un dimanche, la réception se fera le jour ouvrable suivant.
- 22.3. Si l'inspection ci-dessus révèle que les travaux ne sont pas conformes aux spécifications précisées dans les Conditions Particulières convenues entre

les Parties, alors (à moins que la non-conformité soit due à des facteurs qui ne relèvent pas de la responsabilité de COLASSE), COLASSE devra, à ses propres frais, modifier, rectifier toute partie ou ensemble défaillant de sorte à se conformer à la garantie telle que définie ci-dessous.

- 22.4. A défaut de réaction de l'Acheteur et de réception dans les 24 heures à dater de la notification de fin de travaux, les travaux sont considérés comme acceptés et conformes aux spécifications précisées dans les Conditions Particulières.

### **23. Résiliation anticipée**

- 23.1. COLASSE pourra mettre fin au contrat avec effet immédiat, par une notification écrite en utilisant un moyen de communication qui permette d'établir avec certitude la date de réception (par exemple, une lettre recommandée avec avis de réception ou un courrier spécial ou communication par e-mail avec avis de réception), en cas de violation substantielle par l'Acheteur de l'une de ses obligations contractuelles, ou en cas de circonstances exceptionnelles justifiant une résiliation anticipée. Par ailleurs, COLASSE sera en droit de résoudre également la vente s'il s'avère que l'Acheteur n'exécute pas ou risque sérieusement de ne pas exécuter l'une de ses obligations principales, et ce avant même que cette obligation soit exigible.
- 23.2. Est considérée comme une violation substantielle du contrat, pour l'application de l'article 23.1 ci-dessus, toute inexécution par l'Acheteur de tout ou partie de ses obligations, qui cause à l'autre un préjudice tel que ce dernier est privé de manière substantielle de ce qu'il était en droit d'attendre du contrat.
- Les parties reconnaissent que la violation par l'Acheteur des dispositions prévues aux articles 5 (Conditions de Paiement) et 20 (droits de Propriété intellectuelle) du présent contrat est présumée constituer une violation substantielle du contrat.
- De plus, toute inexécution par l'Acheteur de l'une de ses obligations contractuelles peut être considérée comme une violation substantielle du contrat si elle est répétée en dépit d'une mise en demeure de remplir ses obligations dans les 15 jours de cette mise en demeure faite par COLASSE.
- 23.3. Les parties reconnaissent que doivent être considérées comme des circonstances exceptionnelles justifiant une rupture anticipée à l'initiative de l'une des parties, les circonstances suivantes concernant l'autre: faillite, concordat, redressement judiciaire, liquidation ou toute autre forme d'accord entre débiteur et créanciers, ainsi que toute autre circonstance qui pourrait affecter de manière substantielle la possibilité pour l'une des parties d'exécuter ses obligations contractuelles.
- 23.4. En cas de résolution de la vente aux torts de l'Acheteur, l'Acheteur sera redevable à COLASSE de dommages et intérêts fixés forfaitairement à cinquante pour cent (50%) du prix de vente. COLASSE se réserve toutefois le droit d'exiger une indemnité plus élevée, à condition de pouvoir apporter la preuve de son dommage.

### **24. Force Majeure**

- 24.1. « Force Majeure » signifie la survenance d'un événement ou d'une circonstance qui empêche ou entrave une partie d'exécuter une ou plusieurs de ses obligations contractuelles en vertu du contrat, si et dans la mesure où cette partie prouve : [a] que cet empêchement est hors de son contrôle raisonnable ; et [b] qu'elle ne pouvait raisonnablement être prévue au moment de la conclusion du contrat ; et [c] que les effets de l'empêchement n'auraient raisonnablement pas pu être évités ou surmontés par la partie concernée.
- 24.2. Jusqu'à preuve du contraire, les événements suivants affectant une partie sont présumés remplir les conditions (a) et (b) du paragraphe 1 de la présente clause : (i) la guerre (qu'elle soit déclarée ou non), hostilités, invasion, acte d'ennemis étrangers, mobilisation militaire étendue ; (ii) guerre civile, émeute, rébellion et révolution, putsch militaire ou usurpation, insurrection, acte de terrorisme, sabotage ou piraterie ; (iii) restrictions monétaires et commerciales, embargo, sanction ; (iv) acte d'autorité publique, légal ou illégal, respect de toute loi ou ordre gouvernemental, expropriation, saisie d'ouvrages, réquisition, nationalisation ; (v) peste, épidémie, catastrophe naturelle ou événement naturel extrême ; (vi) explosion, incendie, destruction d'équipement, panne prolongée de transport, de télécommunication, de système d'information ou d'énergie ; (vii) perturbation générale du travail telle que boycott, grève et lock-out, go-slow, occupation d'usines et de locaux.
- 24.3. Une partie qui invoque avec succès la présente clause est libérée de son devoir d'exécuter ses obligations en vertu du contrat et de toute responsabilité en matière de dommages-intérêts ou de tout autre recours contractuel pour violation du contrat, à partir du moment où l'empêchement cause l'incapacité d'exécution, à condition que la notification en soit faite sans délai. Si la notification n'est pas faite sans délai, l'exonération prend effet à partir du moment où elle parvient à l'autre partie. Lorsque l'effet de l'empêchement ou de l'événement invoqué est temporaire, les conséquences ci-dessus ne s'appliquent que tant que l'empêchement invoqué entrave l'exécution par la partie concernée. Lorsque la durée de l'empêchement invoqué a pour effet de priver substantiellement les parties contractantes de ce qu'elles étaient raisonnablement en droit d'attendre du contrat, chaque partie a le droit de résilier le contrat par notification dans un délai raisonnable à l'autre partie. Sauf convention contraire, les parties conviennent expressément que le contrat peut être résilié par l'une ou l'autre partie si la durée de l'empêchement dépasse 120 jours.

### **25. Clause d'Imprévision**

- 25.1. Chacune des Parties est tenue d'exécuter ses obligations contractuelles même si des événements ont rendu l'exécution plus onéreuse que ce qui pouvait raisonnablement être prévu au moment de la conclusion du contrat.
- 25.2. Nonobstant le paragraphe 1 de la présente clause, lorsque COLASSE prouve que :
- a) la poursuite de l'exécution de ses obligations contractuelles est devenue excessivement onéreuse en raison d'un événement échappant à son contrôle raisonnable et dont on ne pouvait raisonnablement attendre qu'il soit pris en compte au moment de la conclusion du contrat ; et que
  - b) elle n'a pas pu raisonnablement éviter ou surmonter l'événement ou ses conséquences, les parties sont tenues, dans un délai raisonnable à compter de l'invocation de la présente clause, de négocier des conditions contractuelles alternatives qui permettent raisonnablement de surmonter les conséquences de l'événement.
- 25.3. Lorsque le paragraphe 2 de la présente clause s'applique, mais que les parties n'ont pas pu convenir de conditions contractuelles alternatives comme prévu dans ce paragraphe, COLASSE aura le droit de résilier le contrat, mais ne peut demander une adaptation par le juge ou l'arbitre sans l'accord de l'autre partie.

### **26. Cession**

L'Acheteur ne pourra céder ses droits ou obligations en vertu des présentes conditions sans l'accord écrit et préalable de COLASSE.

### **27. Non-renonciation**

Le fait de ne pas exercer un droit dont l'une ou l'autre des Parties peut se prévaloir en vertu du présent Contrat ou autrement ne sera pas interprété comme constituant une renonciation de la part de l'autre Partie à l'un de ces droits ou recours connexes et ne dégagera pas les Parties de leurs obligations découlant du Contrat.

## **28. Modifications - Nullité**

- 28.1. Aucune modification ou ajout au présent contrat ne sera valable sans un écrit signé des deux parties.
- 28.2. Si une clause ou une disposition du présent contrat est déclarée nulle ou privée d'effet, le contrat sera interprété dans son ensemble, afin de lui donner l'effet le plus proche possible de l'intention initiale des parties; cependant, le contrat lui-même sera déclaré nul dans l'hypothèse où l'une des parties, à juste titre, n'aurait pas conclu le contrat, si elle avait su l'interprétation ultérieurement donnée.

## **29. Traitement des données à caractère personnel**

- 29.1. COLASSE s'engage à respecter le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. COLASSE est amenée à traiter des données à caractère personnel dans le cadre de toute commande et activité précontractuelle (devis) ou dans le cadre de l'ouverture d'un compte sur un de nos sites.
- 29.2. Les données collectées dans le cadre d'une commande sont les suivantes: L'identité de l'Acheteur (pour les Acheteurs « personne physique ») ou de son représentant (Acheteur « personne morale »), son adresse, son adresse email, son numéro de téléphone, ses données financières (carte bancaire, visa, ...) et les éventuelles identités des employés ou consultants des parties.
- 29.3. Les données personnelles collectées dans le cadre d'une commande ont pour base juridique l'article 6 1, b) du RGPD (Contrat) et sont nécessaires à l'exécution d'un contrat entre les Parties ou à des mesures précontractuelles. Nous pouvons vous communiquer d'autres offres COLASSE liées aux Produits que vous avez achetés. Cette communication peut se faire par courrier, e-mail ou téléphone. La base légale étant notre intérêt légitime (Art 6, 1 f) RGPD) à vous proposer des Produits ou services similaires à ceux que vous avez commandés. Vous pouvez toutefois, à tout moment, refuser ces communications de marketing direct par notification par e-mail ou via le lien de désabonnement qui se trouvera dans notre communication par e-mail.
- 29.4. Les données personnelles que nous collectons seront conservées pendant la durée nécessaire par rapport à la commande et seront conservées pendant une durée de 10 ans hors litige. Les données relatives à la facturation seront conservées pendant une durée de 7 ans à compter de la date d'émission, hors litige.
- 29.5. La communication de données personnelles à des tiers ne peut avoir lieu que dans la mesure où cela est nécessaire conformément à l'art. 6.1 alinéa (b) RGPD pour le traitement de notre relation précontractuelle ou contractuelle. Cela inclura notamment la divulgation de vos données à nos employés ou consultants, nos prestataires, transporteurs mais également nos avocats, huissiers ou sociétés de recouvrement dans le cadre de contentieux, pour des vérifications de solvabilité, aux compagnies d'assurance, dans la mesure nécessaire à l'exécution du contrat.
- 29.6. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité dans les limites du RGPD ou de la loi ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de Contrôle si jamais il estime que ses droits ne sont pas respectés (Autorité de Contrôle : Rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles/Bruxelles, Belgique - contact(at)apd-gba.be).
- Le responsable du traitement de vos données personnelles est COLASSE S.A. Pour nous contacter, vous pouvez adresser vos demandes directement au Délégué aux Données Personnelles à l'adresse e-mail suivante ou à l'adresse postale mentionnée en en-tête des présentes : info@colasse.be.

## **30. Droit applicable et juridiction compétente :**

Les contestations relatives à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente sont soumises au droit belge.

➤ A l'égard des clients professionnels :

Seuls les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Liège sont compétents.

➤ A l'égard des clients consommateurs :

Conformément à l'article 624, 1°, 2° et 4° du Code judiciaire, les juges suivants seront, au choix du demandeur, compétents pour connaître de la demande :

Le juge du domicile du défendeur ou d'un des défendeurs ;

Le juge du lieu dans lequel les obligations en litige ou l'une d'elles sont nées ou dans lequel elles sont, ont été ou doivent être exécutées.

Si vous êtes un consommateur et que votre résidence habituelle est située dans un pays de l'Union Européenne, vous bénéficiez de droits vous protégeant en vertu des dispositions obligatoires de la loi applicable dans votre pays de résidence. La Commission Européenne met à disposition une plateforme en ligne de résolution des différends à laquelle vous pouvez accéder ici: <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>. Vous reconnaissez que, nonobstant toute disposition législative contraire, toute réclamation ou action contre nous devra être effectuée au plus tard un an après le fait générateur.

## FORMULAIRE DE RETRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

— A l'attention de  
COLASSE sa  
Rue Puits Marie 79  
4100 Seraing  
Belgique  
TVA : BE878.226.815, Ent ID: 0878226815, RPM: Liège  
T : +32 4 225 2589, F : +32 4 365 1376  
E : info @ COLASSE.be

— Je/Nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (\*)/pour la prestation de service (\*) ci-dessous

.....

— Commandé le (\*)/reçu le (\*).....

— Nom du (des) consommateur(s) .....

.....

— Adresse du (des) consommateur(s) .....

.....

— Date .....

— Signature du (des) consommateur(s)

*(uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)*

.....